

ATTESTATION D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (AEP)

Marjorie Ménard

Fédération des commissions scolaires du Québec

Michelle Desrochers

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur



La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. Cadre législatif
2. Autres références
3. Définition de l'AEP
4. Principales caractéristiques d'un programme d'études menant à l'AEP
5. Code de pratique convenu entre les commissions scolaires (CS)
6. Rôles et responsabilités du MEES et de la FCSQ
7. Aperçu des travaux d'élaboration de programmes d'études
8. Réalisations 2018-2019
9. Plan d'action MEES et FCSQ 2019-2020
10. Période de questions



1. CADRE LÉGISLATIF

246.1. La commission scolaire peut, avec l'autorisation du ministre et aux conditions qu'il détermine, élaborer et offrir, en outre des spécialités professionnelles qu'elle est autorisée à organiser, des programmes d'études conduisant à une fonction de travail ou à une profession et pour lesquels elle peut délivrer une attestation de capacité.

Les régimes pédagogiques ne s'appliquent pas à un programme d'études visé au premier alinéa.

1997, c. 96, a. 83.

1. CADRE LÉGISLATIF (SUITE)

« **207.1.** La commission scolaire [...] a également pour mission de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région. [...] »

2008, c. 29, a. 23; 2016, c. 26, a. 36.

2. AUTRES RÉFÉRENCES

Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de la formation continue:

https://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/SR_politique_gouv_education_adultes.pdf

Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue:

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/publications/Plan.pdf

3. DÉFINITION DE L'AEP

- ✓ Attestation de capacité distincte;
- ✓ Formation de courte durée;
- ✓ Admissibilité à la formation visant la réorientation.

4. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES D'UN PROGRAMME D'ÉTUDES MENANT À UNE AEP

- ✓ vise à répondre à des besoins du marché du travail par la concertation entre les CS et les partenaires;
- ✓ Favorise l'uniformité des programmes d'études;
- ✓ Offre une formation qualifiante et transférable;
- ✓ vise principalement une clientèle adulte;
- ✓ S'harmonise à l'offre de formation professionnelle et technique existante;
- ✓ Utilise l'expertise reconnue pour le développement et la mise en œuvre.

5. CODE DE PRATIQUE CONVENU ENTRE LES CS

- ✓ Pérennité de la concertation
- ✓ Transparence
- ✓ Recours à l'expertise existante
- ✓ Constance dans la qualité de l'offre de service
- ✓ Équité entre les CS

6. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU MEES ET DE LA FCSQ

Dans l'élaboration des programmes d'études menant à l'AEP

MEES

- ✓ Analyser les projets soumis;
- ✓ Gérer les allocations;
- ✓ Valider les contenus;
- ✓ Approuver les programmes d'études.

FCSQ

- ✓ Encourager les initiatives locales et nationales en amont au dépôt des projets;
- ✓ Garantir la concertation entre les CS;
- ✓ Accompagner des CS dans la réalisation des travaux;
- ✓ Agir à titre d'agent de communication auprès des CS et du MEES.



6. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU MEES ET DE LA FCSQ (SUITE)

Dans l'offre de formation et sa mise en œuvre

MEES

- ✓ Effectuer la gestion des enveloppes *Priorités régionales et compétences à la carte* et *Priorités ministérielles*;
- ✓ Compléter l'exercice de redistribution;
- ✓ S'assurer de la compréhension et de la bonne utilisation de la règle budgétaire.

FCSQ

- ✓ Accompagner des CS dans l'appropriation d'une AEP;
- ✓ Transmettre les gabarits relatifs aux attestations et aux relevés de compétences;
- ✓ Recevoir les demandes et assurer la disponibilité de la documentation sur TIC-FP.

7. APERÇU DES TRAVAUX EN VUE DE L'ÉLABORATION DE PROGRAMMES D'ÉTUDES

- ✓ **Derniers ajouts à la liste des programmes d'études menant à l'AEP:**
 - Entretien et service automobile (4241)
 - Remorquage et dépannage de véhicules légers (4242)
 - Toilettage pour animaux de compagnie (4243)
 - Assistance à la personne en résidence privée pour aînés (4244)
 - Intervention en gestion parasitaire (4245)
 - Mécanique de véhicules électriques (4246)
- ✓ **Travaux actuellement en cours :**
 - Mécanique de vélo
 - Éducateur canin
 - Entretien et service-conseil en armes à feu
 - Assistance à la personne en résidence privée pour aînés (révision)
 - Installation d'intérieurs d'aéronefs
 - Barbier
 - Préposé au service alimentaire



8. RÉALISATIONS 2018-2019

- ✓ Mise en place d'un plan d'action annuel MEES-FCSQ;
- ✓ Consolidation du lien MEES-FCSQ;
- ✓ Création d'une signature visuelle pour les AEP;
- ✓ Révision du document administratif pour l'élaboration des programmes d'études menant aux AEP;
- ✓ Révision des fiches synthèses et des dernières versions des programmes d'études disponibles;
- ✓ Structuration des corridors de communication aux CS;
- ✓ Disponibilité des documents des AEP (TIC-FP);
- ✓ Sondage aux CS concernant les AEP;
- ✓ Soutien à la mise en œuvre des AEP par des séances d'information, des bulletins d'information, un guide de mise en œuvre, etc.;
- ✓ Groupe de travail relevant du sous-comité FP pour optimiser l'utilisation des enveloppes dédiées aux AEP.



8. RÉALISATIONS 2018-2019 (SUITE)

La FCSQ s'est associée au Centre d'élaboration des moyens d'enseignement du Québec (CEMEQ) afin de rendre disponibles tous les documents administratifs des programmes d'études menant à l'AEP sur la plateforme TIC-FP : <https://www.ticfp.qc.ca/>

Documents administratifs (études de pertinence, analyses de profession, programmes d'études, documents pédagogiques, instrumentations RAC, etc.).

8. RÉALISATIONS 2018-2019 (SUITE)



ATTESTATIONS D'ÉTUDES
PROFESSIONNELLES

ESSENTIELLES POUR
SE DÉMARQUER



SKILLS TRAINING
CERTIFICATE

ESSENTIAL TO STAND OUT
IN THE TRADE

9. PLAN D'ACTION MEES ET FCSQ 2019-2020

- ✓ Publier des bulletins d'information (4);
- ✓ Identifier et mettre à jour des programmes d'études;
- ✓ Développer des cadres d'évaluation;
- ✓ Rendre accessible des guides pédagogiques et des épreuves de sanction;
- ✓ Encourager la collaboration entre les CS;
- ✓ Encourager la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC);
- ✓ Faciliter la mise en œuvre (Webinaires, visites dans les régions, etc.);
- ✓ Promouvoir les AEP au sein du marché du travail.



10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Coordonnées :

Marjorie Ménard

Fédération des commissions scolaires du Québec

Tél. : 418 651-3220, poste 364

Cell. : 418 953-6005

mmenard@fcsq.qc.ca

Michelle Desrochers

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Tél: 418 646-4215, poste 3103

michelle.desrochers@education.gouv.qc.ca

